

# Formation pour les jeunes défenseurs des droits de l'homme en Tunisie

## Contexte de la formation :

Cette formation est Organisée par l'ONG tunisienne Kistas pour le développement de la démocratie et la défense des droits de l'homme, avec l'appui conjoint du Codap et du Bureau national du Haut Commissariat aux Droits de l'Homme (HCDH), la formation s'est déroulée du 26 mai au 2 juin à Aïn Soltane, à 150 km de Tunis. Le cours a réuni 28 jeunes activistes provenant de diverses régions de Tunisie.

## Les objectifs de la formation :

- Créer des réseaux décentralisés auto-représentatifs capables de promouvoir, défendre et protéger les droits humains.
- Contribuer à l'avènement d'une société civile forte, consciente, influente dans les régions en particulier dans les milieux et les endroits défavorisés.
- Développer la collaboration et l'échange de l'expertise et l'expérience des associations et des acteurs de différentes régions du pays en faveur des droits de l'homme.
- Renforcer et développer les capacités et les connaissances des jeunes défenseurs et défenseuses des droits de l'homme sur l'utilisation des différents mécanismes et instruments universels de protection des droits de l'homme.
- Appuyer les initiatives des jeunes défenseurs et défenseuses des droits de l'homme afin de mettre en œuvre des actions et des projets en faveur des droits de l'homme.

## Public cible de la formation :

La formation est destinée aux jeunes défenseurs et défenseuses des droits de l'homme engagés dans des associations de promotion ou de défense des droits de l'homme, nous considérons comme jeune toute personne âgée entre 18 et 30 ans, une application du principe d'équilibre de genre est respecté, nous avons réservé une quota pour les jeunes défenseurs et défenseuses des droits de l'homme en situation d'handicap.

Pour cette formation s'est déroulé en dehors du grand Tunis et a pour objectif de sélectionner plus que 75% des participants parmi les régions autre que celle du grand Tunis.

## **Dates de la formation :**

Du 26 Mai au 2 Juin 2013

## **La structure de la formation :**

La structure de la formation est conçue en trois volets :

- Les mécanismes de protection des droits humains du système universel
- Le traitement de l'information et l'interaction avec les médias
- Les stratégies d'action et la gestion de projets

### **a) Les mécanismes de protection des droits humains du système universel**

Ce volet aborde les instruments conventionnels des droits de l'Homme. Partant de la nuance importante à opérer entre ses propres valeurs et l'existence d'instruments juridiques mobilisables, les participants apprennent comment une convention est créée, quels sont son contenu et sa portée et comment on peut s'y référer dans son travail militant. Ils reçoivent une introduction au fonctionnement des organes principaux des Nations Unies et passent en revue les différents mécanismes de protection des droits de l'homme auxquels peuvent participer ou faire appel les ONG. Un accent particulier est mis sur le besoin essentiel pour ces mécanismes de bénéficier de la participation de la société civile de tous les Etats membres d'un système, afin d'être en mesure de produire un travail de qualité.

## **b) Le traitement de l'information et l'interaction avec les médias**

Véritable outil de base des défenseurs des droits humains, l'information est traitée avec soin lors de ce volet en rappelant à tous les participants l'importance primordiale de vérifier ses sources et d'être conscient des messages que l'on véhicule en tant qu'ONG et des buts poursuivis dans une stratégie de communication. Il en va en effet de la crédibilité et de la réputation de toute association. Le choix est donné aux participants de suivre une brève spécialisation dans un de ces médias : conférence de presse, radio, télévision ou blog.

Par ailleurs, ce volet comprend une présentation sur les risques liés à l'utilisation d'internet et sur la nécessité d'établir une stratégie de sécurité afin de protéger les membres d'une association, les personnes avec lesquelles ils interagissent ainsi que leurs données de travail.

## **c) Les stratégies d'action et la gestion de projet**

Le volet des stratégies d'action ou de projet constitue le fil rouge de la formation. Les participants se rendent à cette formation avec, en tête, l'idée d'un projet à réaliser. Au fil de plusieurs étapes du cours, ils bénéficient d'un accompagnement pour définir leur projet en cernant leur problématique, en identifiant les axes sur lesquels leur association peut influencer celle-ci et en établissant une démarche d'action cohérente à l'aide de l'approche du cadre logique. Ce travail de conceptualisation de projet se fait avec l'introduction à des outils de gestion et en privilégiant des espaces de discussion entre les participants. L'objectif recherché est que tout participant retourne dans son association en ayant planifié un projet à réaliser.

L'ensemble de ces trois volets du cours est constitué d'ateliers interactifs animés par les membres de KISTAS et le CODAP avec l'appui technique du Haut Commissariat aux Droits de l'Homme (bureau local) et de ses formateurs pour les modules sur les mécanismes de protection des droits de l'homme. Une série d'experts interviendront également bénévolement dans les domaines des droits humains, de la gestion de projet et de la diffusion d'informations.

## Résultats réalisés :

- 28 jeunes ont été formés aux questions générales de droits humains et une thématique spécifique répondant à un besoin prioritaire est approfondie ;
- Les participants connaissent les différents systèmes de protection des droits humains et peuvent déceler leurs forces et leurs limites,
- Les participants sont capables d'identifier les mécanismes pertinents pour leurs actions de défense des droits fondamentaux sur le terrain.
- Les participants sont capables d'établir une stratégie de communication et travailler avec les médias.
- Les participants sont initiés à la stratégie d'action et élaborent un projet concret à mettre en œuvre dès leur retour dans leur association.
- Les capacités des jeunes formateurs aux droits humains sont renforcées, spécifiquement leurs capacités à l'éducation aux droits humains.

## L'évaluation :

L'équipe de formation cherche à avoir des retours sur la compréhension du contenu du cours par les participants, leur ressenti par rapport à l'organisation des journées et les points sur lesquels l'équipe de formation peut s'améliorer.

Lors des formations, chaque matinée débute par un questionnaire d'évaluation portant sur la journée précédente distribué aux participants. Ils y donnent individuellement et anonymement, une appréciation globale de la journée. Ce formulaire est composé de questions ouvertes

A la fin de chaque volet composant une formation, un atelier de restitution permet d'analyser le niveau de compréhension des participants et de repérer les personnes montrant des difficultés. C'est l'occasion également pour les participants de s'initier à un exercice de stratégie juridique, de communication par un média et de présentation et défense d'un projet. De plus, ces ateliers se font en présence d'experts, qui commentent et conseillent les participants sur leurs différents travaux.

Une évaluation générale selon la méthode SEPO (succès - échecs - potentialités - obstacles) clôt la formation. L'équipe de formateurs et formatrices procède également à un bilan global de la formation et les intervenant-e-s remplissent des questionnaires d'évaluation à l'issue de leurs contributions.

L'ensemble de ces processus d'évaluation permettent d'ajuster chaque édition aux spécificités locales et régionales et de renforcer les méthodologies et la pédagogie de session en session.









